

TECHNICIEN.NE DE LABORATOIRE

Toujours en première ligne et toujours mobilisé.e.s

Les Technicien.ne.s de Laboratoire de Biologie Médicale font partie intégrante du parcours de soin du patient. Pour preuve, à l'hôpital le diagnostic repose aujourd'hui pour près de 70% sur la biologie médicale.

Notre profession doit être reconsidérée à sa juste valeur.



Rigueur, précision, responsabilité, prise de décision, implication et mise à niveau constante sont indispensables au quotidien. Les nouvelles technologies issues de la révolution numérique et de la miniaturisation sont omniprésentes. La bio-informatique et l'intelligence artificielle modifient le travail ; la maîtrise des procédures de qualité ou de maintenance des automates exige l'excellence. A ces évolutions s'ajoutent les chaînes robotiques à cadences soutenues ; elles imposent des rythmes élevés et un travail toujours dans l'urgence mécanique, bien loin de l'humain.

Les défis technologiques et numériques sont déjà relevés au quotidien par les technicien.ne.s de laboratoire. Elles-ils confirment leur capacité à évoluer, à acquérir et maîtriser les nouvelles compétences.

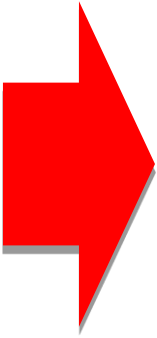
La réingénierie promise puis arrêtée par le ministère doit être relancée d'urgence pour valider et valoriser l'expertise professionnelle au niveau initial Bac +3 et supérieur avec les spécialisations.



La pénibilité du métier de technicien.ne de laboratoire doit être prise en compte dans la Fonction Publique Hospitalière comme dans le privé. Avec une activité 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et un travail dans un environnement chimique, physique et biologique dangereux les conditions de travail dégradent la santé et réduisent l'espérance de vie des salariés.

La reconnaissance par la catégorie active dans le public et son équivalent dans le privé est plus que méritée !

Nos Revendications :

- 
- Revalorisation du salaire : début de carrière à 1,8 fois le SMIC et 3,6 fois en fin de carrière.
 - Dégel du point d'indice dans la fonction publique hospitalière.
 - Reconnaissance du degré de qualification à un niveau licence et accès aux formations de niveau master pour tous.
 - Reconnaissance de la pénibilité de la profession au niveau de l'exposition aux risques multiples par le droit à un départ anticipé à la retraite à 55 ans à taux plein.
 - Reconnaissance salariale des responsabilités assurées, des compétences acquises et maintien du niveau de compétence par la formation de haut niveau, qualifiante et diplômante tout au long de la carrière.
 - Renforcement des effectifs avec pérennisation pour garantir le respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et la protection de la santé des salariés.
 - Suppression de la T2A au laboratoire comme dans tout l'hôpital public.

Merci à tous le personnel de laboratoire de biologie médicale pour leur engagement au quotidien essentiel durant la crise sanitaire



Gagnons ensemble la reconnaissance !